

Orchestres belges : adopter le modèle anglo-saxon pour survivre ?

Sorties discographiques, musique de films et de jeux vidéo, présence sur le net... Certains orchestres belges sont en pleine mutation. Une question de survie !

● **Marie-Françoise GIHOUSSE**

Il y en a deux. L'un, le Brussels philharmonic (orchestre de la VRT) est à Bruxelles. Son port d'attache, c'est Flagey et particulièrement son mythique Studio 4. L'autre, l'Orchestre philharmonique royal de Liège est la formation symphonique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leurs points communs ? Une production discographique régulière et un réseau d'activités qui dépasse largement le cadre des soirées musicales...

Un oscar à Bruxelles

« Le Brussels philharmonic et son chœur ont une longue tradition d'enregistrements, nous explique son directeur artistique Stéphane Denève, et pas uniquement sur disque. Nous enregistrons aussi pour le cinéma. Nous avons même remporté un oscar avec The artist. Et côté jeux vidéo, le dernier Assassin's Creed, c'est nous. Ce sont des millions de gens par le monde qui ainsi nous écoutent... »

En bord de Meuse, l'orchestre a toujours beaucoup enregistré. « C'est vraiment une tradition, nous explique le directeur général, Daniel Weissmann, l'orchestre enregistre quelque cinq CD par an. Il a donc un savoir-faire précieux pour les labels car, plus un orchestre enregistre, plus il sera efficace. Même si, pour une question justement de qualité, nous exigeons jusqu'à 12 séances pour l'enregistrement d'un CD alors que la norme est plus proche de six. »

Comme les orchestres anglo-saxons

Enregistrer beaucoup, parfois sous son propre label – comme le fait, entre autres, le Brussels philharmonic – c'est presque une tradition pour les orchestres anglo-saxons. « C'est clairement, continue Daniel Weissmann, le modèle choisi par le Brussels philharmonic et nous allons, ici à Liège, vers ce genre de fonctionnement. Eux et nous sommes les seuls à avoir une production discographique et les seuls à utiliser, désormais, le tax-shelter. Ça permet de pallier le manque d'argent public. C'est aussi typique de la sélection naturelle qui est en train de se mettre en place au sein des orchestres belges... »

Une politique qui « paie » aussi au plan international. Ainsi, depuis l'année dernière, le Brussels philharmonic a accroché à son blason le plus prestigieux des labels : Deutsche Grammophon. « L'orchestre,

rappelle Stéphane Denève, enregistre déjà sous son propre label et fréquemment pour Palazzetto Bru Zane. Mais c'est vrai que mon arrivée a permis d'y ajouter Deutsche Grammophon. Le premier CD enregistré l'année dernière, consacré au compositeur contemporain Guillaume Connesson, a remporté des tas de prix. Il a été « Diapason d'or » et « Choc classica » de l'année... Un véritable succès alors on continue. Un second CD sort (voir ci-dessous) et d'autres projets sont en cours. »

Enregistrer, une nécessité

Coïncidence, la « marque jaune » a aussi fait appel à l'OPRL pour un prochain enregistrement. « Nous travaillons beaucoup avec des labels de qualité, comme Alpha chez Outhere, la Dolce Volta ou Musique en Wallonie. Nous avons aussi un programme de grandes intégrales avec BIS, un label précieux. Mais Deutsche Grammophon a fait appel à nous pour accompagner l'orchestre Klezmer "Sirba orchestra" avec lequel nous avons d'excellents contacts. Le CD devrait sortir courant 2018. »

Enregistrer est donc plus qu'une nécessité pour un orchestre. « Ce sont aussi des jalons historiques, reprend Stéphane Denève. Mais il reste qu'un orchestre a désormais besoin de beaucoup d'activités différentes : des concerts, des tournées, des répertoires variés. L'enregistrement est un des témoins de ces activités. » ■

Le droit peine à suivre l'évolution

Les nouvelles activités développées par ces orchestres doivent aussi être juridiquement encadrées.

Ce qui n'est pas toujours facile.

À Liège, un nouvel accord audiovisuel a été conclu avec les musiciens concernant les droits d'auteurs. Plus souple que le précédent, conclu dans les années 80, il permet de développer des activités parallèles comme la diffusion

sur le net ou via la chaîne de télé payante Mezzo.

Des accords qui ne sont pas toujours juridiquement faciles à conclure. « *Le droit*, conclut Daniel Weissmann, *peine à suivre les nouvelles pratiques comme le streaming, par exemple. Et nous sommes conscients, en tant que direction, de devoir aussi protéger nos musiciens.* »

M.F.G.

**Un orchestre a
besoin de beaucoup
d'activités différentes.
L'enregistrement
est un des témoins
de ces activités.**